

Rapport sur l'ensemble des candidatures
Jury d'admissibilité du concours DR2 N°2020-02

L'Ined recrute en 2020 deux directeur·trice·s de recherche, postes ouverts à toutes les disciplines de l'établissement. Afin de dégager une liste de candidat·e·s admissibles, 5 dossiers de candidatures (3 hommes et 2 femmes) ont été examinés par le jury d'admissibilité constitué conformément aux textes en vigueur a examiné. En particulier, seuls les membres de la Commission d'Évaluation (CEVA) ayant au moins le rang de DR2 ont pu participer à ce jury. La sélection de ces candidats admissibles s'est fait en deux temps.

Dans un premier temps, chaque dossier a été mis à disposition chacun des membres du jury afin qu'il déclare s'il·elle était concerné·e par un ou plusieurs liens d'intérêts avec un·e ou plusieurs candidat·e·s. Les liens d'intérêts retenus ont été les suivants :

- Lien de parenté ou vie sous le même toit (actuel ou passé) ;
- Ami proche ;
- Directeur de thèse (/garant d'HDR) ;
- Une ou plusieurs publications significatives communes de moins de 5 ans ;
- Projet de recherche commun, depuis moins de 5 ans, dans la position de responsable ou co-responsable du projet ;
- Conflit de notoriété publique ;
- Liens économiques.

Chaque dossier a ensuite été évalué par deux rapporteur·e·s tiré·e·s au sort, un parmi les membres élu·e·s et un parmi les membres nommé·e·s, après exclusion des membres du jury concerné·e·s par un ou plusieurs liens d'intérêt avec le·la candidat·e. Chacun des rapporteur·e·s tiré·e·s au sort a ensuite procédé à un examen indépendant du dossier, ne pouvant prendre connaissance de l'autre rapport qu'une fois déposé son propre rapport, sur la base des critères suivants:

La contribution à la littérature et à l'avancée de son champ de recherche;

Le nombre de publications avérées, en particulier les articles dans revues référencées, et le caractère national/international des publications et communications;

Le développement d'enquêtes ou de base de données et d'outils d'analyse;

L'encadrement de jeunes chercheur·se·s et d'étudiants (participation à des jurys de thèse en particulier)

Qualité et cohérence du parcours professionnel et scientifique

Rayonnement national et international

Collaborations et insertion dans des réseaux nationaux ou internationaux

L'animation ou la participation à des activités de recherche (instances scientifiques, réseaux d'envergure nationale et/ou internationale, comités de lecture, manifestations scientifiques d'envergure nationale et/ou internationale)

L'originalité, la dimension innovante du projet, et le positionnement par rapport à la littérature;

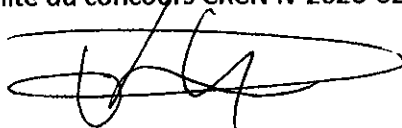
La faisabilité du projet, et la capacité à évaluer et prendre en compte les risques;

La qualité et la pertinence scientifique du projet au regard des orientations scientifiques de l'Ined;

La présentation du dossier.

Dans un deuxième temps, les rapports des deux rapporteur-e-s tiré-e-s au sort ont été communiqué à l'ensemble du jury qui s'est ensuite réuni le 18 juin 2020 par visio-conférence afin de se prononcer sur l'admissibilité des candidat-e-s. Le jury a procédé à l'examen de chaque dossier par ordre alphabétique, après tirage au sort du premier dossier à examiner. A l'issue d'une présentation de chaque dossier par chacun des deux rapporteurs, chaque membre du jury a pu s'exprimer sur le dossier, à l'exception des membres concerné-e-s par un ou plusieurs liens d'intérêt. Ces derniers ont pu en revanche assister à l'intégralité des réunions du jury dans la mesure où aucun « lien de parenté ou vie sous le même toit (actuel ou passé) » n'a été déclaré. A l'issue des délibérations du jury, sur la base des critères d'évaluation mentionnés plus haut, les 5 candidats ont été retenus comme admissibles, puis classés de rang 1 à 5 (avec deux ex-aequo au rang 3).

Rédigé pour le jury d'admissibilité du concours CRCN N°2020-02 à Los Angeles, le 21/7/2020



Patrick Heuveline, Président du jury
Professeur

Department of Sociology & International Institute
University of California, Los Angeles
U.S.A.